

sans payer. Arrêtés par les gardes du pont, deux de ces étourdis, Nérin et Dapiano, furent conduits à l'Hôtel-de-Ville et mis au *charbonnier* (1), où ils restèrent jusqu'au lendemain matin. Transférés de très-bonne heure à la prison de Roanne, ils parurent ensuite devant la prévôté, qui, malgré l'intercession des comtes de Saint-Jean, les jugea sans désespérer et les condamna à mort. A l'égard de Pierre Sauvage, qui s'était échappé des mains des gardes du pont Morand, arrêté à Bourgoïn par la maréchaussée, il fut ramené aussitôt à Lyon; mis en jugement le 12, le malheureux n'eut pas un sort différent de celui de ses camarades, et tous les trois furent exécutés dans la soirée du même jour (2). M. le comte de Clugny, qui s'était adressé à M. le baron d'Izeron, prévôt général de la maréchaussée, pour le supplier d'accorder un sursis, et qui croyait fermement l'avoir obtenu, fut d'autant plus surpris de la diligence apportée par le grand prévôt à faire exécuter les deux jugements, que, peu d'heures après, des lettres de grâce, demandées au roi par les comtes de Saint-Jean, arrivèrent de Paris. Ayant rencontré M. d'Izeron, le len-

(1) Le *Charbonnier* était une petite pièce attenante au corps de garde des arquebusiers du Consulat, et qui servait alors de *Violon*. Ce n'est que depuis la Terreur, que les caves de l'Hôtel-de-Ville ont été employées à recevoir des prisonniers. Le corps de garde des arquebusiers est occupé aujourd'hui par la troupe de ligne de service à l'Hôtel-de-Ville.

(2) La condamnation à mort de Sauvage, de Nérin et de Dapiano fut un grand acte d'iniquité. Ils avaient passé toute la journée du 10 aux *Charpennes*, et ils n'étaient point en contravention aux deux ordonnances rendues par le Consulat, au sujet des rassemblements formés sur la voie publique et dans l'intérieur de la ville. Le seul tort qu'on pouvait leur reprocher, c'était d'avoir voulu se soustraire au paiement du passage du pont Morand, et ce tort, assurément fort léger, ne méritait qu'une punition *correctionnelle*. On est devenu aujourd'hui beaucoup plus raisonnable.